

**Rapport N° 5 :****Catalogue de formations doctorales transversales  
Bilan 2019-2020 et prévisionnel 2020-2021**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Oumhanie LEGEARD – Directrice Service Formation et Insertion Professionnelle
<b>Service – personnel référent</b>	Emilie FAIVRE/ William MOREAU - Gestionnaire Formations Doctorales
<b>Séance du Conseil académique</b>	7 octobre 2020

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Contexte :**

Depuis 2017-2018, le Collège Doctoral UBFC met en place annuellement une offre de formations transversales unique dédiée à l'ensemble des doctorants de la région Bourgogne Franche-Comté tout au long de leur doctorat.

Ce catalogue de formation s'organise autour de 9 thématiques :

- Langues
- Poursuite de carrière
- Connaissances et outils d'enseignement
- Management et entrepreneuriat
- Communication
- Éthique de la recherche et intégrité scientifique
- Culture scientifique internationale et valorisation
- Formations documentaires
- Informatique et modélisation scientifique.

Les formations sont assurées sur les sites de Belfort, Besançon et Dijon. Deux gestionnaires « Formations doctorales » sont chargés de leur mise en place : Emilie FAIVRE et William MOREAU (pour la période juin-novembre 2020) pour les sites de Belfort et Besançon et Morgan POGGIOLI pour le site de Dijon.

## **Bilan catalogue formations 2019-2020 :**

Un bilan quantitatif et qualitatif des formations transversales 2019-2020 a été présenté lors de la réunion du Collège Doctoral du 09 juillet 2020 (données extraites d'ADUM).

Pour l'année 2019-2020 :

- **132 formations proposées** (173 sessions + 2 MOOC)  
(121 formations ouvertes en 2019-2020)
- **22** sessions de formations annulées faute d'inscrits
- Conséquences COVID-19 : **42** sessions de formation annulées / **35** sessions assurées à distance
- Un total de **109 sessions de formation réalisées** en 2019/2020
- **2096 inscrits** (1806 inscrits en 2018-2019)
  
- **92 intervenants** : 78% rémunérés (enseignants-chercheurs, BIATSS, intervenants extérieurs) et 22% bénévoles (BIATSS, retraités, Associations)
  
- Coût des formations : **52 200 €** (56 500€ en 2018-2019)
  
- Participation par école doctorale : ES (31%) > SPIM (24%) > SEPT (13.5%) > CP (11.5%) = DGEP (10%) > LECLA (10%)

## **Nouvelles formations proposées en 2020-2021 :**

### **Connaissance et outils d'enseignement**

- « La Parole » en cours : **Comment dire pour être écouté et écouter pour que les étudiants parlent ?**- BESANCON

### **Management et entrepreneuriat**

- **Innovation Catégorie Startupperts** - BELFORT

### **Culture scientifique et valorisation de la recherche**

- **Valorisation de la recherche : les contrats de Recherche et Développement** - VISIOCONFERENCE

### **Informatique et modélisation scientifique**

- **Plan de Gestion des Données** – DIJON / BELFORT / BESANCON

### **Formations documentaires**

- **Formation HAL** - DIJON
- **L'édition scientifique** - DIJON
- **Edition et publication scientifique - Sciences** et **Edition et publication scientifique** - SHS DIJON

Le coût des formations doctorales est pris en charge par UBFC (budget mission doctorale) depuis 2016-2017.

Les heures de formation assurées par les intervenants vacataires (personnels BIATSS, extérieurs ou enseignants contractuels) sont payées directement par UBFC à l'intervenant après mise en place d'un contrat de vacations .

Les heures d'enseignement assurées par les enseignants-chercheurs titulaires des établissements d'UBFC sont rémunérées directement par les établissements et font ensuite l'objet d'un remboursement d'UBFC (budget mission doctorale) aux établissements concernés après mise en place d'une Convention de reversement du coût des formations doctorales.

Le catalogue des formations doctorales transversales 2020-2021 est en cours de construction et sera mis en ligne sur le site du Collège doctoral courant novembre 2020.

Une page dédiée à chaque formation mentionnera le programme de la formation, les compétences acquises, la durée, la capacité d'accueil et le site sur lequel sera proposé la formation.

Les inscriptions aux formations s'effectueront courant novembre 2020 via le site du Collège doctoral ou directement depuis l'espace personnel ADUM des doctorants.

## **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil Académique de bien vouloir prendre connaissance du bilan 2019-2020 et du prévisionnel 2020-2021.**